

Carême. Combien peu de chrétiens jeûnent pendant tout le Carême. Beaucoup de fervents catholiques, dispensés ou exempts du jeûne, font volontairement un jeûne chaque semaine, de préférence le vendredi ou un autre jour où leur occupation le leur rend plus facile. Ils comprennent que cette exemption ou dispense officielle de l'Eglise ne les exempte pas de toute pénitence et préfèrent à bon droit, à d'autre privation, le jeûne qui les rapproche ainsi de l'idéal. Dans tous les cas, la prière et l'aumône (déposée dans un tronc spécial) sont avec le jeûne les principales œuvres de satisfaction pour les péchés.

Bénédiction et distribution des cendres. Messe propre ; 2e or. de Ste Geneviève, (du 3 janvier remise au 13 février) au supplément, 3e *A cunctis* ; préf. du Carême.

L'on fait samedi l'office de la Ste Famille remis au 11e dimanche après l'Epiphanie.

J. S.

CIRCULAIRE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU

CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Au sujet de l'Encyclique de Sa Sainteté Pie X, aux catholiques de France.

} Archevêché de Montréal
} le 24 janvier 1907.

Chers collaborateurs,

L'encyclique que le Souverain-Pontife vient d'adresser aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques de France, et à tout le peuple français, a déjà été portée à la connaissance des catholiques de notre pays par la plupart de nos journaux. Nous nous empressons nous-même de la publier et, à raison de son importance, nous voulons qu'elle soit lue dans la chaire de toutes les églises, dans les communautés religieuses et les maisons d'éducation de notre diocèse.

C'est un document qui figurera certainement parmi les plus